

Faits saillants des négociations collectives

Mars 2005

Les données trimestrielles se trouvent dans les bulletins diffusés en mars, juin, septembre et décembre.

CONVENTIONS CONCLUES EN MARS

- En mars, 70 conventions collectives, dont chacune touche au moins 200 employés, ont été ratifiées. Elles se rapportent à 37 542 employés, dont 88 % travaillent dans le secteur public (32 984), la plupart dans le secteur des services de santé et sociaux (24 840).
- L'augmentation annuelle moyenne globale du taux de salaire de base a été de 3 % en mars, soit une hausse par rapport à 2,2 % le mois dernier. Dans le secteur public, 58 conventions ont été conclues, offrant une augmentation annuelle moyenne de salaire de 3 %, soit une légère hausse par rapport à 2,8 % le mois dernier. Dans le secteur privé, 12 conventions ont été conclues, garantissant une augmentation annuelle moyenne de salaire de 2,8 % par rapport à 2 % en février.
- Parmi les règlements importants conclus en mars, notons les deux conventions de 36 mois du Chemin de fer Canadien Pacifique. Elles accordent une augmentation de salaire annuelle de 3 % à 500 employés d'atelier représentés par les TCA et 600 tractionnaires d'entretien, représentés par les Teamsters Canada. Hydro One et 3 864 employés représentés par le SCFP, ont conclu un règlement de trois ans qui prévoit une augmentation de salaire annuelle moyenne de 3,3 %, y compris l'IVC. L'Université McMaster et 2 200 aide-enseignants représentés par le SCFP ont conclu une convention de 20 mois qui leur accorde une augmentation de salaire

annuelle moyenne de 6,1 %. Dans le secteur des soins de santé, un total de 49 conventions de deux ans ont été conclues entre les hopitaux participants et 24 060 employés d'hôpitaux représentés par le SCFP et l'UIES. Les règlements conclus à une table centrale ont donné lieu à une augmentation de salaire annuelle moyenne de 2,8 %.

DANS CE NUMÉRO

	page
Conventions conclues en mars	1
Règlements des salaires – par industrie	1
Règlements du mois de mars	2
Sommaire de règlements choisis	3
Index des prix à la consommation	4
Sommaire du premier trimestre 2005	4
Rajustement des salaires	4
Principales négociations en cours	9
Négociations	9
Négociations à venir	9
Arrêts de travail	11

RÈGLEMENTS DES SALAIRES — PAR INDUSTRIE

	MARS			ANNUELS		
	<u>Conventions</u>	<u>Employés</u>	<u>Augmentation annuelle moyenne</u> %	<u>Données à ce jour 2005</u> %	<u>2004</u> %	<u>2003</u> %
Tous les règlements	70	37 542	3,0	2,6	2,8	3,1
Secteur public	58	32 984	3,0	2,7	3,2	3,5
Secteur privé	12	4 558	2,8	2,2	2,6	1,9
Industries						
Primaire	-	-	-	2,7	2,1	2,5
Manufacturière	5	1 684	2,9	2,3	2,6	2,7
Construction	-	-	-	-	3,1	2,8
Commerce et finances	3	805	2,1	1,7	1,9	1,4
Transport, communications et services publics	3	4 964	3,3	3,1	1,3	1,9
Administration publique	2	880	3,1	2,4	2,8	3,1
Éducation et services connexes	4	3 400	4,7	4,3	3,7	3,8
Services de santé et sociaux	51	24 840	2,8	2,8	2,8	3,3
Autres services	2	969	2,9	2,8	2,8	2,5

RÈGLEMENTS DU MOIS DE MARS

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne %	Les douze premiers mois %	Nombre approx. d'empl. (Ontario)	Durée de la grille de salaires (mois)	Date d'expir.
Secteur manufacturier						
Canadian General-Tower	Métallurgistes unis	2,7 *	2,9	489	36	2008-02-29
Meridian Automotive Systems (Voplex du Canada)	TCA	1,6	1,3	300	24	2007-02-22
Siemens VDO Automotive	TCA	4,7 *	3,4	270	36	2008-03-15
Sklar-Peppler Furniture Corp (Div. Sklar)	Métallurgistes unis	1,9	0,0	225	36	2008-02-28
Waterville TG	United Auto Workers	3,6	5,6	400	36	2007-11-25
Commerce et finances						
Green Shield Canada (bureau)	TCA	3,5 *	3,0	225	36	2008-02-29
Hudsons Bay (La Baie) (Windsor)	TCA	1,5	1,5	230	36	2007-12-31
Hudsons Bay (La Baie) (Sherway)	TCA	1,5	1,5	350	36	2007-12-31
Transport, communications & utilités						
Chemin de fer Canadien Pacifique	Teamsters	3,0	3,0	600	36	2006-12-31
Chemin de fer Canadien Pacifique (atelier)	TCA	3,0	3,0	500	36	2007-12-31
Hydro One	SCFP	3,3 *	3,5	3 864	36	2008-03-31
Administration publique						
Corp de la ville de London (intérieur)	SCFP	3,0	2,9	680	36	2007-12-31
Corp de la ville de Markham (pompiers)	Ont Firefighters	3,6	3,9	200	36	2005-12-31
Éducation et services connexes						
Université McMaster (aide-enseignants, temps partiel, unité 1)	SCFP	6,1	10,4	2 200	20	2006-08-31
Simcoe County DSB (entretien)	SCFP	2,4	2,0	404	48	2008-08-31
Simcoe Muskoka Catholic DSB (secondaire)	Ont English Catholic Teachers	2,0	2,0	440	24	2006-08-31
Thunder Bay Catholic DSB (élémentaire)	Ont English Catholic Teachers	2,0	2,0	356	24	2006-08-31
Services de santé et sociaux						
Hôpitaux participants (30 conventions)	SCFP	2,8	3,0	14 900	24	2006-09-28
Hôpitaux participants (19 conventions)	UIES	2,8	3,0	9 160	24	2006-10-10
Vie communautaire Guelph Wellington	SCFP	2,2	2,3	320	24	2007-03-31
Hôpital de Scarborough (bureau, temps plein, temps partiel)	SEFPO	3,0	3,0	460	24	2005-03-31
Autres services						
Group 4 Falco (Canada) (Aéroport intl de Pearson)	Teamsters	2,1	0,0	550	48	2008-08-31
Host Canada (restaurants-aéroports, salles d'attente)	TUAC	3,9	3,0	419	36	2007-12-11

* Y compris les clauses d'indemnité de vie chère ou les estimations d'indemnité de vie chère

Chemin de fer Canadien Pacifique et Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada (TCA-Canada), section locale 101 (500 employés d'atelier qui travaillent en Ontario)

convention renouvelée pour trois ans, en vigueur du 1^{er} janvier 2005 au 31 décembre 2007

- hausse de salaire de 3 %, renouvelée annuellement, en plus d'une augmentation de la prime de quart
- améliorations relatives aux régimes d'assurance santé, d'assurance dentaire et d'assurance sur la vie, et aux prestations d'invalidité
- augmentation de l'indemnité de déménagement
- améliorations relatives aux règles de travail et à la productivité

Chemin de fer Canadien Pacifique et Fraternité des préposés à l'entretien des voies, division de la Conférence ferroviaire des Teamsters (600 tractionnaires d'entretien qui travaillent en Ontario)

convention renouvelée pour trois ans, en vigueur du 1^{er} janvier 2004 au 31 décembre 2006

- hausse de salaire de 3 %, renouvelée annuellement, en plus d'une augmentation de la prime de quart
- améliorations relatives aux régimes d'assurance santé, d'assurance dentaire et d'assurance sur la vie, et aux prestations d'invalidité
- augmentation de l'indemnité de déménagement
- améliorations relatives aux règles de travail et à la productivité

Hydro One Inc. et Power Workers' Union SCFP, section locale 1000 (3 864 employés)

convention renouvelée pour trois ans, en vigueur du 1^{er} avril 2005 au 31 mars 2008

- hausses de salaire de 3,5 % (première année), de 3,5 % (deuxième année) et de 3 % (dernière année), ainsi qu'une toute nouvelle clause d'IVC, en vigueur à compter de la troisième année
- augmentation des prestations des soins pour la vue, de l'allocation de repas et de l'allocation vestimentaire
- création d'un comité patronal-syndical chargé d'élaborer un plan par lequel le personnel pourrait choisir de ne pas participer à certaines couvertures de soins de santé en échange d'une compensation

Université McMaster et Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 3906 (2 200 aide-enseignants)

convention renouvelée pour vingt mois, en vigueur du 1^{er} janvier 2005 au 31 août 2006

- hausses de salaire de 2,23 % (1^{er} janvier 2005) et de 2,33 % (1^{er} septembre 2005) pour les étudiants des cycles supérieurs (classe « A »); hausses de salaire de 5,65 % (1^{er} janvier 2005) et de 4,57 % (septembre 2005) pour les étudiants de premier cycle (classe « B »)
- hausse des fonds cotisés aux régime d'avantages sociaux administré par le syndicat
- paiement forfaitaire de 1 000 \$ destiné au « jour des auxiliaires à l'enseignement »
- lettre d'entente en ce qui concerne le montant des droits de scolarité

Hôpitaux participants et Syndicat canadien de la fonction publique, diverses sections locales (30 conventions touchant 14 900 employés)

règlement négocié à une table centrale, englobant un total de 79 conventions renouvelées pour deux ans, touchant 18 300 infirmières auxiliaires autorisées et le personnel paramédical, de service, de technique et de bureau, en vigueur du 29 septembre 2004 au 28 septembre 2006

- hausses de salaire de 1,5 % le 29 septembre 2004, le 1^{er} avril 2005 et le 29 septembre 2005, et de 1 % le 1^{er} avril 2006, en plus d'une allocation de ratification versée en un seul paiement pour le personnel qui y est admissible
- augmentation des primes de disponibilité, des primes de quart et de fin de semaine, ainsi que l'amélioration du congé annuel pour le personnel qui y est admissible
- améliorations relatives au congé de deuil et aux prestations de soins de santé
- protocole d'entente prévoyant la création d'un groupe de travail mixte provincial, qui se penchera sur l'utilisation des compétences du personnel infirmier auxiliaire autorisé

Hôpitaux participants et l'Union internationale des employés des services, section locale 1 (19 conventions touchant 9 160 employés)

règlement négocié à une table centrale, englobant un total de 64 conventions renouvelées pour deux ans, touchant 12 864 infirmières auxiliaires autorisées et le personnel paramédical, de service, de technique et de bureau, en vigueur de diverses dates en octobre 2004 au 10 octobre 2006

- hausses de salaire de 1,5 % le 11 octobre 2004, le 1^{er} avril 2005 et le 11 octobre 2005, et de 1 % le 1^{er} avril 2006, en plus d'une prime de reconnaissance des capacités professionnelles versée en un seul paiement pour le personnel qui y est admissible
- augmentation des primes de disponibilité, des primes de quart et de fin de semaine, ainsi que l'amélioration du congé annuel pour le personnel qui y est admissible
- améliorations relatives au congé de deuil et aux prestations de soins de santé
- protocole d'entente prévoyant la création d'un groupe de travail mixte provincial, qui se penchera sur l'utilisation des compétences du personnel infirmier auxiliaire autorisé

Ville de London et Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 101 (680 employés d'intérieur)

convention renouvelée pour trois ans, en vigueur du 1^{er} janvier 2005 au 31 décembre 2007

- hausses de salaire de 2,9 % (première année), de 3 % (deuxième année) et de 3 % (troisième année)
- augmentation de la prime de quart
- relèvement du plafond fixé pour les prestations relatives aux orthèses moulées et aux bas de soutien

Au cours du premier trimestre de 2005, 113 conventions collectives ont été ratifiées, chacune touchant au moins 200 personnes qui travaillent en Ontario. Ces conventions se rapportent à 113 652 employés, dont 79 % travaillent dans le secteur public (tableau 1). Par industrie, la plupart des employés se trouve dans le secteur de l'administration publique (51 887), suivi des secteurs du commerce et des finances (11 688) et celui du transport, des communications et des utilités (11 028) (tableau 3).

Rajustement de salaires

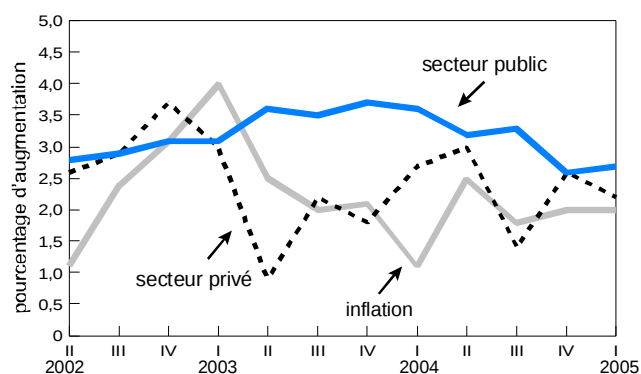
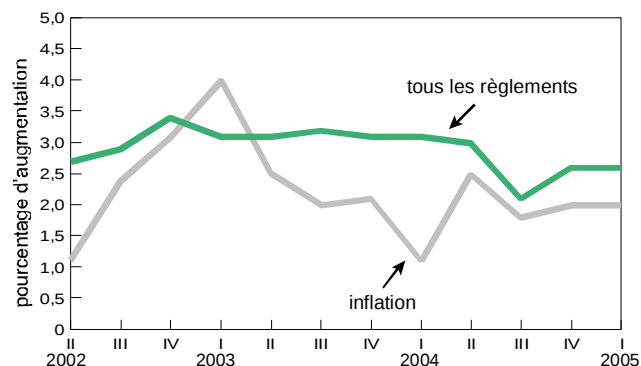
Les conventions ratifiées au cours du premier trimestre se sont traduites par une augmentation annuelle moyenne de salaire de 2,6 %, soit le même taux qu'au trimestre dernier. Dans le secteur public, les augmentations salariales se maintenaient au même taux que le trimestre dernier, soit à 2,7%. Dans le secteur privé, l'augmentation annuelle moyenne de salaire est passée à 2,2 %, alors qu'elle a été de 2,6 % le trimestre dernier. Au cours du premier trimestre de 2005, les augmentations annuelles moyennes ont surtout été associées aux règlements dans les secteurs suivants : administration publique (2,4 %), services de santé et sociaux (2,8 %), transport, communications et utilités (3,1 %) et éducation et services connexes (4,3 %) (tableaux 1, 2 et 3).

Au cours du premier trimestre, environ 74 % de tous les employés ont reçu une augmentation de 2 % à 2,9 %, alors que 13 % en ont obtenu une, se situant entre 3 % et 3,9 %. Dans le secteur public, 88 % des employés étaient touchés par des conventions dont les augmentations annuelles moyennes variaient entre 2 % et 2,9 %. Dans le secteur privé, 48 % des employés ont obtenu des augmentations annuelles moyennes se situant entre 1 % et 1,9 % alors que 39 % des employés ont obtenu des augmentations annuelles moyennes se situant entre 3 % et 3,9 %.

Quarante-huit pourcent de tous les employés étaient couverts par des conventions d'une durée de quatre ans. Environ 58 % des employés du secteur public et 10 % des employés du secteur privé ont des conventions de quatre ans, 33 % des employés du secteur public, des conventions de deux ans et 80 % des employés du secteur privé, des conventions de trois ans. Dans le secteur manufacturier, 85 % des employés étaient touchés par des conventions de trois ans alors que 50 % des employés du secteur non manufacturier étaient touchés par des conventions de quatre ans (tableau 4).

Tendances des salaires – trois dernières années

Données trimestrielles : Augmentation annuelle moyenne des taux de salaires de base



INDEX DES PRIX À LA CONSOMMATION (1992 = 100)

(Différence exprimée en pourcentage, par rapport à l'année précédente)

	2002	2003	2004	2005 données à ce jour	JAN. 2005	FÉV. 2005	MARS 2005
Canada	2,2	2,8	1,8	2,1	2,0	2,1	2,3
Ontario	2,0	2,7	1,9	2,0	1,6	2,2	2,3
Toronto	2,1	3,0	1,7	1,4	1,0	1,4	1,9
Ottawa-Gatineau (partie Ont.)	2,2	2,5	1,9	2,1	1,7	2,2	2,5
Thunder Bay	1,5	2,3	1,3	1,7	1,3	1,7	2,0

Tableau 1 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base par secteur (public et privé), premier trimestre 2004 au premier trimestre 2005

	Toutes les conventions			Conventions avec indemnité de vie chère			Conventions sans indemnité de vie chère		
	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%
Premier trimestre 2004									
Toutes les conventions	84	70 475	3,1	8	3 783	2,4	76	66 692	3,1
Secteur public	41	33 306	3,6	-	-	-	41	33 306	3,6
Secteur privé	43	37 169	2,7	8	3 783	2,4	35	33 386	2,7
Deuxième trimestre 2004									
Toutes les conventions	127	135 233	3,0	13	6 601	2,2	114	128 632	3,1
Secteur public	44	23 349	3,2	1	270	3,0	43	23 079	3,2
Secteur privé	83	111 884	3,0	12	6 331	2,2	71	105 553	3,0
Troisième trimestre 2004									
Toutes les conventions	81	68 277	2,1	10	15 066	3,2	71	53 211	1,8
Secteur public	43	26 637	3,3	-	-	-	43	26 637	3,3
Secteur privé	38	41 640	1,4	10	15 066	3,2	28	26 574	0,4
Quatrième trimestre 2004									
Toutes les conventions	84	58 613	2,6	16	7 913	2,5	68	50 700	2,7
Secteur public	45	37 992	2,7	-	-	-	45	37 992	2,7
Secteur privé	39	20 621	2,6	16	7 913	2,5	23	12 708	2,6
Premier trimestre 2005									
Toutes les conventions	113	113 652	2,6	10	8 111	3,1	103	105 541	2,5
Secteur public	80	89 838	2,7	2	5 281	3,1	78	84 557	2,6
Secteur privé	33	23 814	2,2	8	2 830	3,0	25	20 984	2,1

**Tableau 2 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base
par secteur (manufacturier et non manufacturier),
premier trimestre 2004 au premier trimestre 2005**

	Toutes les conventions			Conventions avec indemnité de vie chère			Conventions sans indemnité de vie chère		
	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%
Premier trimestre 2004									
Toutes les conventions	84	70 475	3,1	8	3 783	2,4	76	66 692	3,1
Manufacturier	18	7 638	2,0	6	2 463	2,6	12	5 175	1,7
Non manufacturier	60	47 302	3,4	2	1 320	2,0	58	45 982	3,4
Construction	6	15 535	2,8	-	-	-	6	15 535	2,8
Deuxième trimestre 2004									
Toutes les conventions	127	135 233	3,0	13	6 601	2,2	114	128 632	3,1
Manufacturier	27	12 334	2,5	12	6 331	2,2	15	6 003	2,8
Non manufacturier	59	38 629	2,9	1	270	3,0	58	38 359	2,9
Construction	41	84 270	3,2	-	-	-	41	84 270	3,2
Troisième trimestre 2004									
Toutes les conventions	81	68 277	2,1	10	15 066	3,2	71	53 211	1,8
Manufacturier	15	9 070	3,3	6	6 511	3,5	9	2 559	2,8
Non manufacturier	59	53 627	1,9	4	8 555	2,9	55	45 072	1,7
Construction	7	5 580	2,8	-	-	-	7	5 580	2,8
Quatrième trimestre 2004									
Toutes les conventions	84	58 613	2,6	16	7 913	2,5	68	50 700	2,7
Manufacturier	30	10 913	2,5	15	6 140	2,6	15	4 773	2,3
Non manufacturier	49	43 920	2,6	1	1 773	2,2	48	42 147	2,7
Construction	5	3 780	3,0	-	-	-	5	3 780	3,0
Premier trimestre 2005									
Toutes les conventions	113	113 652	2,6	10	8 111	3,1	103	105 541	2,5
Manufacturier	15	5 055	2,3	5	1 564	3,0	10	3 491	2,0
Non manufacturier	98	108 597	2,6	5	6 547	3,1	93	102 050	2,6
Construction	-	-	-	-	-	-	-	-	-

**Tableau 3 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base
par industrie, premier trimestre 2005**

	Toutes les conventions			Conventions avec indemnité de vie chère			Conventions sans indemnité de vie chère		
	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%
TOUTES LES INDUSTRIES - TOTAL	113	113 652	2,6	10	8 111	3,1	103	105 541	2,5
Secteur manufacturier	15	5 055	2,3	5	1 564	3,0	10	3 491	2,0
Alimentation, boisson	2	1 351	1,6	1	293	2,4	1	1 058	1,4
Caoutchouc, plastiques	3	1 116	3,1	1	489	2,7	2	627	3,4
Vêtements	1	250	1,5	-	-	-	1	250	1,5
Bois	1	297	3,3	1	297	3,3	-	-	-
Meubles, accessoires	1	225	1,9	-	-	-	1	225	1,9
Papier	1	220	1,3	-	-	-	1	220	1,3
Métaux ouvrés	2	431	3,0	-	-	-	2	431	3,0
Matériel de transport	3	895	1,5	1	215	2,0	2	680	1,4
Electrical Produits électriques	1	270	4,7	1	270	4,7	-	-	-
Secteur non manufacturier	98	108 597	2,6	5	6 547	3,1	93	102 050	2,6
Mines, carrières	1	206	2,7	1	206	2,7	-	-	-
Transport	8	4 912	3,2	-	-	-	8	4 912	3,2
Communications	1	1 417	2,6	1	1 417	2,6	-	-	-
Électricité, gaz, eau	2	4 699	3,3	2	4 699	3,3	-	-	-
Commerce de détail	5	11 463	1,7	-	-	-	5	11 463	1,7
Immobilier, compagnies d'assurances	1	225	3,5	1	225	3,5	-	-	-
Éducation et services connexes	7	4 199	4,3	-	-	-	7	4 199	4,3
Services de santé et d'aide sociale	60	27 889	2,8	-	-	-	60	27 889	2,8
Services de gestion	2	911	2,2	-	-	-	2	911	2,2
Hébergement, services alimentaires	2	789	3,5	-	-	-	2	789	3,5
Gouvernement fédéral	5	50 517	2,4	-	-	-	5	50 517	2,4
Administration locale	4	1 370	3,0	-	-	-	4	1 370	3,0
Construction	-	-	-	-	-	-	-	-	-

**Tableau 4 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base
selon la durée et le secteur, premier trimestre 2005**

	Toutes les conventions			Secteur public			Secteur privé		
	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	%	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	%	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	%
Toutes les conventions	113	113 652	2,6	80	89 838	2,7	33	23 814	2,2
Conventions d'un an	1	823	3,0	-	-	-	1	823	3,0
Conventions de deux ans	60	29 636	3,0	59	29 336	3,0	1	300	1,6
Conventions de trois ans	38	27 155	2,4	14	8 164	3,2	24	18 991	2,1
Conventions de quatre ans	11	54 783	2,4	7	52 338	2,4	4	2 445	2,9
Conventions de cinq ans	3	1 255	2,4	-	-	-	3	1 255	2,4
	Secteur manufacturier			Secteur non manufacturier			Construction		
	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	%	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	%	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	%
Toutes les conventions	15	5 055	2,3	98	108 597	2,6	-	-	
Conventions d'un an	-	-	-	1	823	3,0	-	-	
Conventions de deux ans	1	300	1,6	59	29 336	3,0	-	-	
Conventions de trois ans	12	4 319	2,4	26	22 836	2,4	-	-	
Conventions de quatre ans	1	216	3,0	10	54 567	2,4	-	-	
Conventions de cinq ans	1	220	1,3	2	1 035	2,7	-	-	

Négociations

La durée moyenne des négociations a été de quatre mois dans le secteur privé et de sept mois dans le secteur public (tableau 5).

De toutes les conventions qui ont été ratifiées au cours du premier trimestre, 49 conventions (26 % des employés) ont été conclues directement par les parties, 28 conventions (11 % des employés) ont été conclues par la négociation post conciliation ou post médiation, et 27 conventions (19% des employés) ont été conclues par la conciliation ou la médiation. Quatre conventions ont été conclues par arbitrage et cinq conventions ont été ratifiées après un arrêt de travail.

Dans le secteur public, 54 % des employés ont conclu des règlements à la suite des arrêts de travail, par rapport à 23 % des employés qui ont conclu des règlements par la négociation directe.

Dans le secteur privé, 58 % des employés ont nécessité l'aide d'un conciliateur ou d'un médiateur, 36 % ont conclu une convention par la négociation directe, et environ 3 % ont ratifié leur convention après un arrêt de travail (tableau 6).

Négociations à venir

Parmi les importantes négociations qui se poursuivront au deuxième trimestre de 2005, notons celles qu'ont entamées le gouvernement fédéral, divers conseils scolaires, diverses municipalités, les hôpitaux, les maisons de soins infirmiers et les foyers pour personnes âgées, la Société Radio Canada, le Council of Academic Hospitals of Ontario, la Régie des alcools de l'Ontario, et le gouvernement de l'Ontario.

Voici les principales conventions qui prendront fin au cours du deuxième trimestre de 2005 : l'Université de Toronto (aide-enseignants, occasionnels, personnel désigné), Bell Canada, Cara et divers concessionnaires indépendants (Swiss Chalet), et Maple Leaf Sports & Entertainment Ltd.

PRINCIPALES NÉGOCIATIONS EN COURS

Employeur	Syndicat	Lieu	Nombre approximatif d'employés (Ontario)	Date d'expiration
Gouvernement fédéral	divers syndicats	Canada	20 000	diverses dates
Divers conseils scolaires	divers syndicats	divers endroits	192 000	diverses dates
Diverses municipalités	divers syndicats	divers endroits	58 000	diverses dates
Hôpitaux	divers syndicats	divers endroits	87 000	diverses dates
Maisons de soins infirmiers/ foyers pour personnes âgées	divers syndicats	divers endroits	29 000	diverses dates
Société Radio-Canada	divers syndicats	Canada	2 800	2004-03-31
Pâte et papier	divers syndicats	divers endroits	3 800	diverses dates
Entourage Solutions Technologiques	SCEP	Province	1 400	2004-09-30
Gouvernement de l'Ontario	divers syndicats	Province	50 400	diverses dates
Toronto Public Library Board	SCFP	Toronto	2 300	2004-12-31
Société canadienne des postes	Officiers des postes	Canada	1 456	2005-03-31
Council of Academic Hospitals of Ontario	Internes & Residents Assn	divers endroits	2 400	2005-03-31
Régie des alcools de l'Ontario	Ont Liquor Board Empls.	Province	5 000	2005-03-31
Comm. de transport régionale d'Ottawa-Carleton	SUT	Ottawa	1 900	2005-03-31
Université de Toronto (aides enseignants, occasionnels, personnel désigné)	divers syndicats	Toronto	8 000	diverses dates
Université de Guelph	divers syndicats	Guelph	2 000	2005-04-30
Bell Canada (commis & associé)	Employés de téléphone	Province	7 200	2005-05-31
Cara et divers concessionnaires indépendants (Swiss Chalet)	TUAC	Province	4 000	2005-05-31
Maple Leaf Sports & Entertainment	Teamsters	Toronto	1 125	2005-06-30

Au 31 mars 2005, il y avait 478 conventions applicables à 200 employés ou plus qui étaient échues et n'avaient pas été renouvelées.

Tableau 5 : Durée des négociations par secteur, premier trimestre 2005

	Total		Secteur public		Secteur privé	
	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>
Total	113	113 652	80	89 838	33	23 814
1 – 3 mois	28	13 996	7	6 091	21	7 905
4 – 6 mois	63	40 858	55	27 918	8	12 940
7 – 9 mois	7	3 901	4	2 241	3	1 660
10 – 12 mois	4	1 366	4	1 366	-	-
13 mois et plus	11	53 531	10	52 222	1	1 309
Durée moyenne des négociations						
	<i>mois</i>					
Total	6,1					
Secteur public	7,0					
Secteur privé	4,0					

Tableau 6 : Étape de règlement par secteur, premier trimestre 2005

	Total		Secteur public		Secteur privé	
	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>
Total	113	113 652	80	89 838	33	23 814
Négociation directe	49	29 583	37	20 961	12	8 622
Conciliation	18	16 557	9	4 539	9	12 018
Négociation post-conciliation	26	11 687	24	11 266	2	421
Médiation	9	4 715	2	2 880	7	1 835
Négociation post-médiation	2	605	1	380	1	225
Arbitrage	4	1 385	4	1 385	-	-
Arrêt de travail	5	49 120	3	48 427	2	693

Arrêts de travail

Au cours du premier trimestre 2005, 24 arrêts de travail ont été déclarés en Ontario, ce qui représente une baisse par rapport à la même période en 2004 (30 arrêts de travail). Les arrêts de travail pendant les trois premiers mois de 2005 ont touché 3 429 employés et occasionné la perte de 45 130 jours-personnes (3 174 employés et perte de 52 440 jours-personnes au cours des trois premiers mois en 2004).

Dans le secteur manufacturier, 14 arrêts de travail ont été déclarés au cours du premier trimestre 2005, soit une hausse par rapport à neuf l'an dernier. Dans le secteur non manufacturier, on a déclaré 10 arrêts de travail pendant le premier trimestre de 2005, soit une baisse par rapport à 21 arrêts l'an dernier (tableau 7). Au cours du premier trimestre de 2005, les arrêts de travail ont occasionné une perte de temps de travail estimée à 0,01 % du temps de travail total en Ontario (tableau 8).

Tableau 7: Arrêts de travail et pertes en jours-personnes, janvier – mars 2004 et 2005

	Arrêts de travail		Pertes en jours-personnes	
	<u>janv. – mars 2004</u>	<u>janv. – mars 2005</u>	<u>janv. – mars 2004</u>	<u>janv. – mars 2005</u>
Toutes les industries	30	24	52 440	45 130
Manufacturières	9	14	24 040	20 680
Non manufacturières	21	10	28 400	24 450
Construction	-	-	-	-
Industries diverses	-	-	-	-

Au 31 mars 2005, 15 arrêts de travail, représentant un nombre total de 2 512 employés au total, ont été rapportés au mois d'avril 2005. (Données recueillies pour tous les arrêts de travail des unités de négociation composées de deux employés ou plus qui relèvent de la compétence de l'Ontario.)

Tableau 8 : Arrêts de travail en Ontario, 1984 à mars 2005

Année	Nombre d'arrêts de travail	Nombre d'employés concernés	Nombre d'employés par arrêt de travail	Pertes en jours-personnes	Pertes en jours-personnes par employé concerné	Durée moyenne des arrêts de travail (jours)	Pertes en jours-personnes comme pourcentage du temps de travail
1984	209	79 586	381	1 414 340	17,8	39	0,15
1985	302	72 723	241	1 232 170	16,9	31	0,12
1986	232	62 751	270	940 620	15,0	30	0,09
1987	246	64 339	262	1 108 870	17,2	27	0,10
1988	180	62 082	345	1 362 150	21,9	35	0,12
1989	190	45 679	240	868 630	19,0	35	0,08
1990	218	81 022	372	2 957 640	36,5	43	0,26
1991	153	25 448	166	453 520	17,8	43	0,04
1992	121	38 160	315	577 710	15,1	39	0,05
1993	81	15 620	193	371 150	23,8	42	0,03
1994	130	25 456	196	488 320	19,2	34	0,05
1995	136	57 318	421	476 960	8,3	39	0,04
1996	135	216 917	1 607	1 914 900	8,8	39	0,16
1997	113	176 029	1 558	1 904 210	10,8	50	0,16
1998	156	69 411	445	1 060 990	15,3	38	0,09
1999	143	44 980	315	651 100	14,5	39	0,05
2000	146	55 267	379	649 730	11,8	39	0,05
2001	144	34 652	241	671 990	19,4	35	0,05
2002	117	66 572	569	1 510 580	22,7	40	0,11
2003	94	23 807	253	494 880	20,8	38	0,04
2004	101	21 157	209	488 410	23,1	37	0,03
2005* (janv. – mars)	24	3 429	143	45 130	13,2	33	0,01

* préliminaire

Dans ce rapport, les données sont fondées sur les règlements applicables à 200 employés ou plus, un échantillon représentant 76 % des employés syndiqués en Ontario. Les données sur les salaires dans ce rapport sont extraites exclusivement des informations communiquées au Service d'information sur les négociations collectives. Les données de ce mois sont provisoires. Les pourcentages des données sur les salaires sont calculés sur le taux de base, ils sont pondérés par le nombre d'employés et tiennent compte, le cas échéant, des estimations de primes de vie chère. Les augmentations ne reflètent pas nécessairement l'augmentation moyenne pour chaque unité de négociation.

Le bulletin *Faits saillants des négociations collectives* peut être reproduit et distribué gratuitement. Prière d'en indiquer la source, soit le Service d'information sur les négociations collectives.

Pour plus de renseignements sur le présent rapport ou sur d'autres services, veuillez composer le (416) 326-1260.

Le présent document est offert sur le site Web du ministère du Travail à http://www.gov.on.ca/lab/french/lr/pubs_type.html